



Comité Consultatif Patrimoine

Compte-rendu

Réunion du

Lundi 25 novembre 2024 à 18 h

Diffusion:

aux membres du CoCon Patrimoine :

Maryse Baesberg ; présente
Maurice Yendt ; absent excusé
Gérard Verger ; présent
Nicole Costerousse ; présente
Dominique Arnaud-Thuillier ; présent
Vincent David ; présent
Elisabeth Perrot ; absente excusée
Jean-Claude Bartoletti ; absent excusé
Jean-Michel Aubert ; absent excusé
Patrick Thévenet ; présent
Elie Maroglou ; absent excusé
David Gourdant ; absent excusé
Jean-Claude Maurin ; présent
Chantal Petiot ; présente
Dominique Grange ; absent excusé

Diffusion:

- à Claude Didier de l'association du Patrimoine au Pays des Trois Bec.
- à Allison Choquart du Café Culturel de La locomotive et du Forum.

Elus :

François Brocard, Maire, absent excusé
Annette Gueydan, Adjointe, présente
André Oddon, Conseiller municipal délégué, rédacteur du CR

I/ Journées Européennes du Patrimoine (JEP) 21 + 22 septembre 2024 :

DRAC Auvergne Rhône-Alpes

La 41e édition des Journées européennes du patrimoine a eu lieu les samedi 21 et dimanche 22 septembre 2024 sur les thèmes « Patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions" et "Patrimoine maritime"

Levez les yeux !

Le vendredi 20 septembre visite de l'Exposition du Temple de 2 classes de l'école élémentaire de Saillans.

Voir pour d'autres occasions : plaques d'assurances, poulies, commerces et activités d'autrefois, voûtes et arceaux, etc.

- Temple :

Exposition au Temple sur
«Prendre racine, hommes et plantes en exil»

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, étape à Saillans dans le Temple de l'exposition internationale itinérante conçue et réalisée par l'association : " Sur les pas des Huguenots et des Vaudois" (Dieulefit).

Plantations et sauce verte réalisés par Michel Rajot.

Cette exposition avait été présentée dans la bibliothèque municipale de Grenoble.

- Expo à la Gare « Avant et Après »,

Avec l'association La Locomotive (pour la partie Café culturel : Allison Choquart).

Groupe de travail du CoCon Patrimoine sur cette exposition/manifestation :

- Annette
- Maryse
- Jean-Claude B.
- Chantal
- Nicole
- François

Merci pour votre implication et votre travail.

Exposition de panneaux du groupe de travail et de l'association la Locomotive.

Un recueil des avis a été mis à la disposition des visiteurs.

Exposé débat sur la ligne et la gare PLM puis SNCF (1938) animé par François Brocard le dimanche 22 septembre à partir de 16 heures. 23 à 25 personnes y ont assisté et ont fait de quelques apartés et posé de nombreuses questions.

André demande que les flèches soient regroupées avec les panneaux de l'exposition du groupe de travail, si ce n'est déjà fait.

**Faire une page sur le Site de la Mairie de l'expo de la Gare.
Quels éléments fournir ?**

- **Salle du Conseil Municipal :**

Classé à l'inventaire supplémentaire des MH : mobilier et les décors.

Voir pour éventuellement demander le classement au même inventaire de l'escalier ?

Pourquoi :

Pour relancer la dynamique du classement de la salle du Conseil.

Pour créer un ensemble historique, l'escalier étant d'origine.

La peinture des murs a été refaite en concordance avec celle d'origine.

Novembre 2024 : Les vitraux cassés et peints sont changés par un maître verrier habilité à travailler dans les MH (il en reste 3 à changer pour parfaire les symétries).

II/ Exposition sur le 80^{ème} anniversaire de la Libération :

Exposition d'une quinzaine de panneaux et film proposés par le département sur la Libération « L'été de la libération » :

- Film en rétroprojection (Salle du Conseil Municipal) et exposition : jours ouvrables du lundi 14 au 24 octobre 2024, tous les matins, aux heures d'ouverture de la Mairie.

- Salle du Conseil municipal : le film et l'exposition

« « L'Été de la Libération. Drôme 1944 » »

Film documentaire constitué d'images d'archives rares et inédites |

Durée : 18 min.

« Du 6 juin au 31 août 1944, en moins de trois mois, résistants et alliés, soutenus par la population civile, parviennent à chasser l'occupant du sol drômois. Des Baronnies à la Drôme des Collines, du Vercors à la vallée du Rhône, cette libération se paie souvent au prix du sang. Grâce à des images

d'archives rares et parfois inédites, ce film retrace les événements de l'été 1944 qui ont conduit à la libération de la Drôme. »

Proposition André :

Mettre le MP4 sur le site de la commune

Préciser le © Copyright 2024 Département de la Drôme.

La Mairie de Die a mis ce film en lecture libre sur son site.

Le film fait 2,04 Go et ne peut donc pas être envoyé par mail.

III/ Aménagement des Chapelains :

Aménagement terminé,

L'aire de camping-car fonctionne; elle est gérée en régie municipale.

Réfection en court de la toiture, dans le cadre de la réfection faisant suite à l'épisode de grêle du 12 juillet 2025.

Proposition du CoCon Patrimoine :

Proposition créer un accès Nord Est pour accéder à « la Truffière », afin que les saillansons puissent s'y rendre à pied sans faire le tour de l'aire de camping-cars.

Le grand tilleul du grand cabanon sera taillé à partir du 17 février 2025 par un grimpeur élagueur.

IV/ Circuits de découverte des cabanons de Saillans

Comment inciter les propriétaires à entretenir leur cabanons.

- Dégager la végétation devant.
- **Fondation du Patrimoine_ limitation à 50 % : entrée en compte – dossier lourd.**

- Disposition par le propriétaire
- Sylvain Thévenet : adossement à la LPO : création de nichoirs
- Notoriété.
- Les cabanons tendent à valoriser le paysage.
- Châtillon-en-Diois : 1 nuit des cabanons - sur le vignoble et les cabanons : 1000 personnes – ds le cadre du Festival.
- Saillans : imaginer un festival culturel et pour cela inciter les propriétaires.
- Réfléchir à des pistes.
- Sujet récurrent des réunions du CoCon Patrimoine.

Important : ne pas faire de liste de cabanons, le risque serait d'en oublier.

Circuit de la Tour

Le circuit est en place depuis le 26 septembre 2024.

La flèche indicatrice au niveau du Lotissement les Vignes de Montmartel sera changée (mise en place : flèche droite dans le sens aller).

Une flèche droite à la sortie de l'aire de camping-cars et un poteau en acier galvanisé seront placés par l'équipe technique municipale.

Novembre 2024 : la ganivelle a été placée en totalité en bordure des plantations : au Nord de l'aire de camping-cars.

J Michel et Vincent feront le tour pour les contenus et contacteront Pierre-Alexis.

Le circuit valorise le vignoble.

V/ Charrette bleue :

La charrette bleue donnée à la mairie de Saillans est stockée au Services Techniques.

A voir où et comment l'utiliser :

Placer au carrefour du Fossé (ancienne terrasse des jeunes chefs) après restauration, mais avant tout projet d'aménagement global.

VI/ Restauration de l'église Saint-Géraud :

Point sur les nouveaux délais de réalisation

Toutes les chapes de béton de chaux fibré ont été réalisés

Un enduit de chaux a été réalisé côté Nord du Transept après l'enlèvement de l'enduit ciment existant pour limiter les remontées d'humidité sur la hauteur.

A) Restauration du mécanisme de l'horloge

La réfection de l'horloge a été inscrite au BP 2024.

C'est l'entreprise Paccard - Fonderie PACCARD - 40 Route des Saintiers 74320 SEVRIER qui fera cette réfection.

L'horloge a été démontée et elle est chez Paccard, comme prévue en réfection.

B) Exposition, tableaux

Eglise : Virginie LEMESLE, photographe propose une exposition des photos des restauratrices, à l'extérieur sur cimaises.

Exposition de 13 + 36 œuvres sur le mur de la Face Nord : printemps 2025 et ensuite tout l'été.

Tableaux propriété de la commune ;

Présage : Voir les archives paroissiales pour l'origine des tableaux.

Dim: 1,33m x 1,92 m « l'Ascension de la Vierge » et Dim: 1,64m x 1,90 m « Le Christ ». « La Vierge immaculée » Dim: 2,00m x 1,50 m.

Patrick propose de les rapatrier et de les stocker dans le « grenier » sur la travée Nord.

Toutefois ce rapatriement ne sera possible qu'après la réfection totale de la toiture afin de limiter les problèmes d'humidité.

L'installation de 2 tableaux dans l'église de Véronne est abandonnée.

Les 4 tableaux ne sont pas objets protégés au titre des monuments historiques (classés ou inscrits), mais ils ont fait l'objet d'un relevé du Ministère de la Culture qui les présente sur la Plate Forme Ouverte du Patrimoine (POP) de la Base Mérimée.

Pour Décors peints sur reste à charge de la commune :

Fondation du patrimoine appel à dons : 25600 € à octobre 2024.

Si l'objectif de 46000 € la Fondation du Patrimoine abonde. Il reste donc 3 mois pour atteindre l'objectif.

VII/ Aménagement Centre Bourg - Végétalisation - Circulation et stationnement, étude de l'ADEME :

A) Centre bourg :

Secteurs 1 et 2 :

Extrait du Mag à venir de janvier 2025

« Un chantier participatif pour la végétalisation des ruelles situées au sud de la Grande Rue a eu lieu

le vendredi 29 novembre 2024.

Encadré par Samuel Bonnefoi, paysagiste, ce chantier a permis de réaliser les plantations dans les jardinières créées le long des façades des

maisons lors des travaux de rénovation du centre ancien.

Les riverains avaient été conviés à y participer et une dizaine d'entre eux ont répondu présents. Matériel et végétaux étaient fournis par la commune, avec le soutien de deux agents des services techniques. L'entreprise Liotard avait mis deux de ses ouvriers à disposition et fourni la terre végétale. Deux conseillers municipaux, Philippe Berna et André Oddon, ont eux-aussi manié le plantoir. Dans le cadre de leur projet pédagogique sur la biodiversité, les élèves de CE2-CM1 et CM1-CM2 sont venus l'après-midi participer à ces plantations.

Au total, 210 mètres linéaires ont été végétalisés avec près de 856 plantes de 44 espèces différentes adaptées aux contraintes des ruelles et qui n'ont pas besoin de beaucoup d'entretien.

Un paillage en copeaux de bois est venu finaliser le chantier.

Outre son côté esthétique, cette végétalisation va permettre également de rafraîchir les ruelles par le phénomène d'évapo-transpiration. » »

La plantation de la rue Barnave a été réalisée début décembre en régie municipale et avec le concours de riverains.

Secteurs 3 et 4 :

Les travaux des secteurs 3 avec Liotard TP (rues Chatou, Albert Gueymard et des Andrieux) et 4 avec Chapon TP (rues de l'Echo, Roderie et Archinard) sont en cours.

Des fouilles seront réalisés place Centrale (joint : extrait du cadastre de 1823). La commune consulte différents prestataires pour les réaliser.

Secteurs 6 : (le secteur 5 était la mise en séparatif EP EU du côté Est de la route Royale) :

MOE de l'Echo, pièces techniques à relire avant publication du DCE.

Pour l'ensemble du bourg : la remarque a été émise demandant d'harmoniser les potelets et les panneaux indicatifs.

C) Végétalisation

Une vingtaine de jeunes plants d'arbres sera fournie gracieusement par les pépinières Soupe, dont un des intérêts est l'expérimentation d'essences sélectionnées par les pépinières Daniel Soupe, pour s'adapter au réchauffement climatique : Colpalme d'Orient, Orme de Chine, Arbre à flamme chinois (K. bipinnata), Pistachier de Chine,...

Ces arbres à racines nues seront plantés en février –mars 2025 :

Jardin du périscolaire

Ecoles maternelle et élémentaire

Jardin public (entrée : un seul arbre) et entre les toilettes sèches et l'arrière Est de l'extension de l'école.

Les végétaux restant du Centre ville : bulbes crocus (250) et perce-neige (250) et les plants de Mélisse (34) seront plantés au pied de ces très jeunes arbres.

C) Etude subventionnée par l'ADEME

CDVIA, le bureau d'étude choisi a qui a présenté son diagnostic aux élus le 4 octobre 2024, à la secrétaire général et à Josselin (VTA : Volontariat Territorial en Administration) embauche soutenue financièrement par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires). Josselin est chargé d'épauler Natalie pour le montage des gros dossiers.

Les propositions du bureau d'études se présenteront sous forme d'aménagements ponctuels et différents scénarios début 2025.

le Fossé, le pont M. Algoud (le 8 août 2024 : 2800 véhicules) et la rue Docteur Illaire sont autant de zones difficiles pour les piétons, avec tout de même la possibilité de circuler.

Les élus étudient les différents scénarios et les fiches action (aménagements ponctuels destinés à améliorer le confort de la circulation des piétons).

Stationnements : même en période estivale le nombre de places couvre globalement les besoins.

VIII/ Le Patrimoine dans la cadre du regroupement des communes de Saillans et de Véronne :

Inventaire et état de conservation, actions d'intégration, ...
Chacune des 2 communes doit faire son inventaire.
Pour Saillans, il sera nécessaire de faire un tableau exhaustif mais en se fixant des limites + un plan ou plans ?

Cet état ne conditionne en aucun cas le regroupement des 2 communes.

Qu'est-ce qu'on en fait, pour quel usage ?

Demander à un ou des élus de Véronne de venir au prochain CoCon.

IX/ Fontaines, aménagement de l'espace devant le rue Barnave et articles du bulletin de l'Office du Tourisme (Le Solaure) :

A) Fontaines

Jean-Claude Maurin travaille sur le sujet.

Il a fait un point.

Il a trouvé 2 articles du Solaure d'Albert Gueymard et de Maurice Peyrard sur le sujet.

Propositions pour la future Fontaine à l'angle des rues Beaumiroir et des Arceaux :

Fontaine classique : 2 modèles, 1 seule couleur

Fontaine connectée Neos collaboration VEOLIA et Bayard,

Création 2024, plusieurs couleurs, ce type de fontaine permet de

boire sans récipient.

André : ce type de fontaine avec brumisation possible peut convenir au Boulevard de l'Echo.

Réunion du 9 octobre 2024 : **Choix Bayard classique à manivelle tournante**, une seule couleur pour ce modèle.

Les 3 fontaines (rue Barnave, rue Beaumiroir et rue du Four) seront opérationnelles.

Le Jeu installé rue Barnave sera enlevé.

Où l'installer ?

Dans le Jardin Public ?

Rue Barnave : la plantation de l'arbre ne semble pas possible (vu en réunion de chantier 24 06 2024 : dalle de béton à 10 cm au dessous du sol).

Coumari et Fossé, 2 fontaines publiques mises en service en 1725.

Envisager de commémorer les 300 ans de ces fontaines en 2025.

B) Articles du Solaure

Registre avec thèmes.

J-C. M. et Maryse rassemblent les différents Solaure (ceux de Maryse et ceux de l'Office du Tourisme) pour un état les numéros manquants.

2024 Récupération des « Solaure » à l'OT de Saillans début septembre

Regroupement avec les « Solaure » de François et de Maryse.

Quand la collection sera regroupée, en parfait état et complète :

Contacter :

Contact patrimoine : accueil 04 75 79 27 17

Laurence Pommaret, chargée de mission patrimoine mobilier et

objets : lpommaret@ladrome.fr

et/ou

Contact embellissement, mission d'ingénierie publique :

Laurence Didier 04 75 79 26 30 poste 2630 portable 06 98 96 40 78.

Ces 2 contacts peuvent nous mettre en relation avec les Archives Départementales pour une éventuelle numérisation de ces « Solaure ».

Jean-Pierre Gueymard dispose de la collection complète des Solaure 1968 et +

François et Maryse disposent aussi de nombreux Solaure.

Pas de Tri des articles exclusivement sur Saillans à effectuer par thèmes.

Parce que le répertoire est déjà fait pour la plupart des Solaure.

Voir la question du répertoire pour les derniers (rédacteur Jean-Pierre Chancel).

Numérisation du répertoire en premier lieu.

Rappel des thèmes à étudier : exemple sur la Gare, les Fontaines, les Commerces, numérisation à la Mairie de Saillans en dehors des horaires d'ouverture : *samedis matin*.

Urbanisme rédigé par M. Gueymard et mis en forme numérique par Vincent David (Saillans_2.000 ans d'urbanisme)

Livre de Eric Peyrard petit fils de Maurice Peyrard, compilation des articles de son grand-père (éditeur Ampelos).

X/ Place du Fossé - côté Ouest + côté Est :

Place du Fossé côté Ouest

- Empêcher le stationnement des voitures
- Fresque
- Plantes grimpantes
- Accrochage divers
- Mise en place de l'expo. « « Avant Après » » avec des explications
- Sculptures du symposium

Plutôt de la décoration que des vélos et / ou des motos.

Accord oral d'Annie Morin pour orner le mur Sud avec une fresque avec une préférence de rappel du Café Barral.

Exposition réussie dimanche 1 septembre du photographe Salgado et présentation du film de Salgado/Wim Wenders : « Le Sel de la Terre » qui sera projeté le samedi 7 septembre 2024 à 20 H. au Temple de Saillans.

Fresque :

Fresque en trompe l'œil avec réflexion sur les 2 murs + réflexion sur l'usage de la parcelle.

Expositions temporaires.

Penser un aménagement global avec les 2 espaces Est et Ouest.

Vincent propose un cadre de travail des réflexions pour un programme.

(pièce jointe : 1_CCTP 2025_01_14)

Méthologie / rencontre avec Antoine Daublain, Chargé de Projets à la Mairie d'Aouste-sur-Sye :

Aouste : choix d'une fresque par une commission ad-hoc et initiée par 1 élu très motivé.

Aouste : la fresque et les travaux liés étaient suivis par Antoine Daublain donc

hors marché de maîtrise d'œuvre.

3 Composantes :

- Humains = commerçants, riverains, d'autres habitants
- Artistique : choix de l'artiste : possibilités diverses : Vincent Ducaroy (Bourgoin-Jaillieu), Sorry Graffity (Valence), Benoit Imbert, Vincent Lansade
- Technico-administratif choix par exemple du type de peinture de la Fresque – autorisations d'urbanisme - Choix des entreprises-Suivi chantier

Quels sont les murs à orner :

Le mur Est de la place Est se voit bien de la Terrasse du Café des Sports.

Traitement préalable des murs :

Murs humides : piquer, faire un enduit à la chaux et mettre une zinguerie sur les rives (consultation possible de Monsieur Lang à Romans)

Saillans : drainage indispensable en pied de façade ; un façadier est à même d'estimer si les murs sont humide ou non.

Peinture de la fresque :

La peinture minérale est garantie 20 ans (Ducaroy) et la seule possible sur un revêtement à la chaux. Les pigments minéraux sont plus colorés et la lumière a moins d'influence sur les contrastes.

Le vernis anti tag ne se pose pas sur la peinture minérale.

	HT_Chiffres 2022	HT_Chiffres 2022_révalués	HT_Chiffres 2025_Mise à jour + 25 %	TTC_Chiffres 2025_Mise à jour + 25 %	
ECHAFAUDAGE	7 331,20 € ht	7 331,20 € ht	9 164,00 € ht	10 996,80 € ttc	TVA 20 %
PREPARATION SU	25 688,00 € ht	25 688,00 € ht	32 110,00 € ht	38 532,00 € ttc	TVA 20 %
FRESQUE	41 450,00 € ht	45 595,00 € ht	56 993,75 € ht	62 693,13 € ttc	TVA 10 %
TOTAUX			98 267,75 € ht	112 221,93 € ttc	

Base d'une Fresque de 320 m2 à Aouste-sur-Sye

La municipalité souhaite que plusieurs projets lui soient proposés. Réaliser des fresques sur des murs humides et donc à traiter, amène à la réflexion d'autres projets.

Une réunion publique de recherche de points de vue (de type sondage) sur les différents projets sera à organiser.

XI/ Panneaux patrimoine - photos historiques :

Maryse a présenté des photos des panneaux historiques de Luc-en-Diois

Ce circuit de 46 photos sur plaques métalliques, avec QRcodes, N° de repérage et date de la photo, date de 2014.

Il a été porté par l'Association Voconces Anim'. Luc n'a pas oublié qu'elle était un des pôles/capitales des Voconces avant le transfert à Die par l'occupant romain.

Le livret a été réalisé avec le concours de l'Office du Tourisme de Luc-en-Diois.

C'est le résultat d'un travail historique de fond.

L'association VAS (Vivre à Saillans) est-elle intéressée ?
Si non, le projet est mis en attente.

Cela n'empêche pas de numériser au Forum les collections, en haute définition, avec un texte explicatif pour chaque photo.

En effet Mémoire de la Drôme dispose de beaucoup de documents mais la mairie adhérente ne dispose que de 3 documents par an en haute définition.

Le choix des documents à demander reste ouvert au CoCon Patrimoine.

XII/ Projet de Maison du Tourisme et du Patrimoine et Projet Point I / Gare / Passerelle :

A) Projet de Maison du Tourisme et du Patrimoine

Non abordé le 9 octobre 2024

Carole Marcel de l'O.T. est fortement intéressée.

Dans le Memento de la Commission Embellissement :

Carine Marande est chargée de mission pour le soutien technique et financier pour les Musées et Maisons de Patrimoine (Maisons Thématiques).

B) Projet Point I / Gare / Passerelle

La proposition du CoCon Patrimoine de créer un emplacement de point de vue, est sur les projets en phase Esquisse présentés par le Cabinet Poirson.

Par ailleurs l'ensemble de la rampe constituera un cheminement en point de vue.

Cette rampe deviendrait, vue du Pont Algoud, une ligne soulignant celles du plateau de la Mure et de la Roche.

La surface d'ombrières photovoltaïques proposée est de 500 m²

Le nombre de places de parking proposé est de 62 places avec un retournement côté Est.

Etudes : 2024

Travaux : 2025.

L'Avant Projet (APS) a été présenté à la municipalité en automne 2024.

Vincent expose :

Le projet est une porte (passage d'un état à un autre – signal entrée du centre bourg – au-delà de son aspect purement fonctionnel).

Idée/proposition : panneaux solaires sur rampe et passerelle, question à poser au Cabinet Valentin Poirson ?

Le projet APS a été présenté également aux services départementaux, à Madame Bourgon (ABF) et au Paysagiste Conseil de l'Etat.

Il a été modifié en fonction des remarques, il reste globalement le même.

--- HORS Ordre du jour : pour rappel ---

XIII/ Symposiums 2024 :

Symposium

Proposition d'installer la Statue du Bouquetin (200 kg) : propositions à la suite du Symposium (Couleur et Volume)

- Banc chemin de la Tour
- Jardin public
- Talus de l'Office du Tourisme

En 2026 : possibilité d'installer d'autres statues du prochain Symposium

Thème du prochain Symposium à proposer, ce thème sera proposé fin 2025 aux artistes afin qu'ils travaillent dessus.

XIV/ Ecran de vidéo-projection et Patrimoine Immatériel :

Proposition mettre l'écran à la salle des Fêtes (récupéré des écoles).

Proposition de Gérard Verger : Patrimoine immatériel :

Métiers anciens et ceux qui perdurent.

Exemple : chasse d'eau en fonte « Bonnard » chez Vincent et aussi chez Maryse.

Retrouver les histoires de vie.

Comment était la vie à Saillans.

Reste du matériel, des photos, des reconstitutions etc...des pressoirs...

Photos des usines de Saillans avec les employés (retrouver les documents extraits pour Mémoires de Soie et demander les autorisations liées au droit d'auteur).

Plantations du 29 novembre 2024 :

Prochaine réunion, le lundi 20 janvier 2025 à 18 H.